



## Distance domicile / lieu de séjour : un indicateur de fragilité

L'ANCV, soucieuse de mieux prendre en compte la situation de fragilité des publics qu'elle accompagne, a analysé<sup>1</sup>, dans le cadre du programme Seniors en Vacances (SEV) 2014<sup>2</sup>, les distances parcourues par les seniors pour se rendre sur leur lieu de séjour, afin de repérer les critères déterminant leur choix et d'améliorer l'offre proposée à ces publics.

Cette analyse est inédite. Riche d'enseignements, elle est notamment destinée à informer et à alerter les parties prenantes du programme SEV : aussi bien les professionnels du tourisme que les partenaires en charge de personnes âgées.

Cette analyse fait ressortir deux critères déterminant le départ en vacances à proximité de son domicile :

- la situation personnelle des partants au regard de la fragilité
- la région de résidence du senior

Elle met également un coup d'arrêt à l'idée reçue selon laquelle les vacances sont forcément synonymes d'éloignement important de son domicile.

Cette analyse nous alerte ainsi sur la nécessité de développer une politique du tourisme de proximité afin d'accompagner au mieux les personnes les plus vulnérables, répondre à leurs besoins et à la fragilité de leur situation et réduire par ailleurs les coûts de transport qui représentent une part non négligeable d'un budget vacances.

### L'ESSENTIEL DE L'ANALYSE

#### 1. Données préalables de cadrage

**La distance moyenne** parcourue par les seniors partants avec le programme SEV pour rejoindre leur lieu de séjour **est de 420 km**.

**16 % des seniors sont partis à moins de 200 km de chez eux, 3 % séjournant même à moins de 100 km (1840 personnes).**

#### 2. Un lien avéré entre la fragilité économique du partant et la distance "domicile / lieu de séjour"

Une distance moyenne nettement plus faible pour les éligibles à l'aide financière de l'ANCV : 400 km vs 453 km pour les non éligibles.

Davantage de personnes économiquement fragiles parmi les partants de proximité (moins de 200 km) : parmi eux, 77 % sont éligibles à l'aide financière de l'ANCV (vs 60 % pour les partants plus lointains).

- ⇒ **Il y a donc, de prime abord, une problématique de coût : celui du transport. N'étant pas inclus dans le tarif du séjour SEV, il représente souvent un poste important de dépense qui peut expliquer le choix d'un séjour de proximité.**

#### 3. Certes une contrainte financière mais pas seulement

Si on regarde les chiffres de plus près, on remarque que **les personnes qui partent le moins loin sont les personnes éligibles à l'aide financière en tant qu'aidants**, accompagnant sur le lieu de vacances une personne en situation de dépendance ou de handicap et séjournant avec elle.

---

<sup>1</sup> Méthodologie :

Cible : ensemble des partants avec SEV en 2014 soit 55 553 personnes

Intervention d'un prestataire externe (Sociologique) : Identification des coordonnées GPS de chacun des 55 553 partants et des 159 équipements touristiques participant au programme SEV à partir du nom de la commune et du code postal - Pour chaque combinaison "domicile / lieu de séjour", calcul de la distance à vol d'oiseau entre les deux coordonnées GPS

En interne ANCV : Intégration de la nouvelle variable créée dans la base de l'ensemble des 55 553 partants et dans le fichier des 2 670 répondants à l'enquête SEV 2014 - Traitements statistiques sous Sphinx et analyses

<sup>2</sup> Voir Annexe 1 pour quelques données de cadrage du programme SEV 2014

- Distance moyenne parcourue : 331 km par les partants éligibles à l'aide en tant qu'aidant vs 404 km pour les autres éligibles à l'aide financière de l'ANCV
  - 34 % des partants éligibles à l'aide financière en tant qu'aidant sont allés à moins de 200 km de leur domicile vs 19 % des autres éligibles à l'aide
- ⇒ Au-delà de la contrainte financière, la situation personnelle du partant est donc très impactante sur la distance parcourue entre le domicile et le lieu de séjour.

#### 4. La situation personnelle des partants : un élément capital dans le choix d'un séjour de proximité

##### Ce qui joue : les caractéristiques révélatrices du niveau de fragilité des partants

- **Logiquement, faire partie des partants les plus âgés ou, à l'inverse, être parmi les plus jeunes**  
Les moins de 60 ans et les 80 ans et plus sont respectivement 29 % et 22 % à partir à moins de 200 km de chez eux vs 14 % pour les autres partants (âgés de 60 - 79 ans).  
Pour les plus âgés, la fragilité semble évidente. En ce qui concerne **les plus jeunes**, c'est la **situation de handicap<sup>3</sup> (18 % des moins de 60 ans) et le statut d'accompagnant d'un senior fragile (52 % d'éligibles en tant qu'aidant)** qui expliquent leur classification en niveau élevé de fragilité.
- **Bénéficier d'une aide à domicile et encore plus lorsqu'il s'agit d'une aide quotidienne**  
22 % des personnes bénéficiant d'une aide à domicile partent à moins de 200 km de chez eux (vs 14 % de ceux qui n'en ont pas). Lorsque l'aide est quotidienne, ce taux passe à 37 %.
- **Être en situation de handicap et, encore plus, de dépendance**  
26 % de personnes en situation de handicap partent à moins de 200 km de chez eux. Ce taux atteint 46 % pour les personnes dépendantes (vs 16 % pour l'ensemble des partants). Un séjour à proximité de son lieu de résidence rassure car, en cas de difficultés de santé, il est plus facile de réintégrer son domicile. Cela sécurise l'aidant également.

##### **Avoir choisi un séjour de 5 jours**

32 % des partants sur un séjour de 5 jours se sont rendus à moins de 200 km de chez eux (vs 13 % pour les partants 8 jours).

On choisit une distance plus courte pour **minimiser son temps de trajet** vs la durée du séjour mais également **pour se rassurer en cas de difficulté** :

- 9 % des partants 5 jours sont éligibles en tant qu'aidant vs 2 % pour les partants 8 jours
- 8 % sont en situation de dépendance vs 1 %
- Les séjours 5 jours concernent 15 % des partants mais 74 % des partants en groupe avec un hébergement pour personnes âgées (94 % pour les partants avec un Ehpad).

<sup>3</sup> Le programme SEV est accessible aux personnes en situation de handicap dès 55 ans.

## FOCUS SUR LES PARTANTS EN GROUPE ET LES PORTEURS DE PROJET (3/4 des séjours SEV)

**Les partants en groupe se rendent, en règle générale, dans des lieux de séjour situés à moyenne distance de leur domicile** : les séjours à 400 / 599 km sont privilégiés (33 % des séjours en groupe vs 26 % des séjours en individuel).

**Les porteurs de projet choisissent les lieux de séjour des groupes qu'ils organisent.**

Dans leur esprit,

- ⇒ **le séjour doit être suffisamment loin pour faire "vacances"**
- ⇒ **sans être trop loin** pour des raisons de :
  - **coût du transport** que le porteur de projet finance souvent, au moins en partie
  - **confort des partants**, l'autocar étant le moyen le plus utilisé par les groupes pour se rendre sur le lieu de vacances (un trajet trop long peut être problématique pour les plus âgés)

**La typologie des porteurs de projet selon la distance "domicile / lieu de séjour" est révélatrice de la situation de fragilité des seniors qu'ils accompagnent**

- ⇒ Plus le public pris en charge par le porteur de projet est fragile :
  - moins la distance moyenne parcourue est élevée
  - plus la part des partants de proximité (< 200 km) est conséquente

	Porteurs de projet organisateurs ...	Distance moyenne	Part des séjours < 200 km
Ensemble Groupe : Moyenne : 419 km < 200 km : 15 %	Associations de retraités	441 km	12 %
	Collectivités territoriales (mairie, CCAS)	424 km	11 %
	Organismes caritatifs	397 km	23 %
	Caisses de retraite	349 km	35 %
	Hébergements pour personnes âgées*	261 km	44 %
	Services d'aide à domicile	203 km	62 %

\* On constate une réelle différence entre les Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et les résidences pour personnes âgées "généralistes" : les résidents en Ehpad partent en moyenne plus près (225 km vs 296 km).

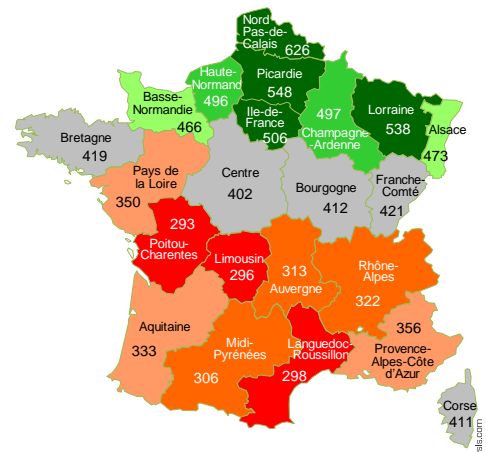
La différence se fait essentiellement sur le faible nombre de séjours lointains : 7 % de séjours à minimum 400 km pour les seniors en Ehpad vs 18 % pour ceux en résidences "généralistes". A noter, aucun départ à 600 km et plus pour les seniors en Ehpad (vs 15 % pour ceux en résidences "généralistes").

## 5. La région de résidence du partant : un élément à ne pas négliger

La distance "domicile / lieu de séjour" est très différente selon la région de résidence du partant : elle s'échelonne d'un peu moins de 300 km à près de 630 km.

### Un clivage nord/sud

- Les seniors vivant dans le tiers nord de la France partent le plus loin de chez eux, avec logiquement la palme pour les habitants du Nord - Pas-de-Calais qui sont, de fait, parmi les plus éloignés de tous
- Les régions situées au centre de la France sont logiquement proches de la distance moyenne de l'ensemble des partants
- Les seniors qui habitent dans le sud sont ceux qui s'éloignent le moins de leur domicile pour partir en vacances ce qui est logique étant donné que ce sont également les régions qui accueillent le plus de partants (cf carte §7 ci-dessous).



*Distance kilométrique - Base domicile du partant*  
Les seniors originaires de Basse-Normandie ont parcouru en moyenne 466 km pour se rendre sur leur lieu de séjour

### La situation particulière des régions excentrées : un tourisme intra-régional :

- 20 % des seniors habitant en Bretagne sont partis sur un séjour SEV en Bretagne alors que seulement 12 % de l'ensemble des partants SEV sont allés en Bretagne
- 3 % des résidents du Nord - Pas-de-Calais sont partis dans leur propre région vs seulement 1 % de l'ensemble des partants SEV

⇒ **Tous les partants ne sont pas à égalité sur le plan de la distance qu'ils doivent parcourir pour se rendre sur leur lieu de séjour : tout dépend de la situation géographique de leur domicile.**

Deux variables entrent en jeu :

- habiter dans une zone **plus ou moins "touristique"**
- se situer dans une région **plus ou moins excentrée** (côtière ou frontalière)

## 6. Au regard du degré de fragilité, un champ des destinations possibles plus ou moins large en fonction de la région de résidence

Les partants se limitent aux destinations dont la distance est acceptable en considération de leur degré de fragilité personnelle.

C'est ainsi que les régions Auvergne et Limousin sont davantage "touristiques" pour les séjours SEV que pour les séjours de l'ensemble des français (cf carte §7 ci-dessous)

- Elles se situent respectivement aux 8<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> rangs des destinations accueillant le plus de séjours SEV vs aux 15<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> (sur 22) sur la base des séjours de l'ensemble des français<sup>4</sup>.
- Elles attirent très peu leurs propres résidents (moins de 1 % vs 7 % toutes régions confondues).

Ces deux régions situées dans la moitié sud de la France attirent les visiteurs qui jugent les destinations de l'extrême sud trop éloignées pour eux.

⇒ **Il est donc capital que l'offre de séjours des Professionnels du tourisme partenaires du programme SEV concerne l'ensemble du territoire afin de permettre aux plus fragiles des seniors de pouvoir partir en vacances à proximité de leur domicile.**

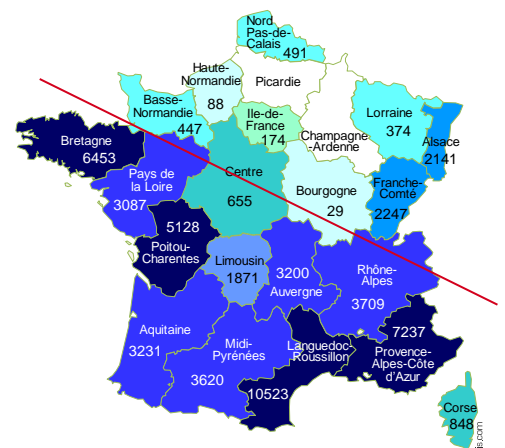
## 7. Une disparité marquée entre les régions de destination des seniors partant avec le programme SEV

La France est séparée en deux par une diagonale **partant du Nord-Ouest et rejoignant le Sud-Est (de la Bretagne à PACA)**.

**En dessous** de cette diagonale se trouvent les **régions qui accueillent le plus de seniors**.

### Une grande concentration des séjours

- Le Languedoc-Roussillon est la première région d'accueil des partants avec SEV : plus de 10 500 séjours représentant 19 % de l'ensemble des séjours
- Les 3 régions suivantes les plus fréquentées (PACA, Bretagne



*Grille de lecture*

Le Nord - Pas-de-Calais a accueilli 491 partants dans le cadre de SEV

<sup>4</sup> Source : Memento du tourisme Edition 2015 (départs 2014) - DGE  
Enquête SDT : indicateur : nombre de voyages pour motifs personnels

- et Poitou-Charentes) accueillent plus de 5 000 partants chacune
- **Le top 4 des régions réceptrices concentrent 53 % de l'ensemble des séjours (près de 30 000 partants)**
  - **Le quart Nord Est<sup>5</sup> est particulièrement peu représenté (10 % des séjours)** et pas seulement à cause des deux régions qui ne reçoivent aucun senior (Picardie et Champagne-Ardenne). En revanche, il est **la région d'origine de 39 % des partants<sup>5</sup>**.

**Une répartition des lieux de séjours trop concentrée sur les régions touristiques qui correspondent à l'imaginaire des vacances (mer, plage, soleil, sud) ne permet pas de répondre au besoin de vacances des seniors les plus fragiles résidents des régions moins touristiques et excentrées.**

Ce vide touristique est d'autant plus dommageable pour ces seniors que...

## **8. Haro sur l'idée reçue : être en vacances, c'est partir loin de chez soi !**

**Ce n'est pas parce que l'on va loin en vacances, que l'on est plus satisfait**

Les distances "domicile / lieu de séjour" parcourues par les "inconditionnels"<sup>6</sup> du programme SEV sont quasiment identiques à celles des autres partants : respectivement 425 km et 421 km.

**Ce n'est également pas parce que l'on va loin en vacances, que l'on ressent davantage les effets du séjour au retour**

Les distances "domicile / lieu de séjour" parcourues par les partants les plus convaincus par les effets positifs du séjour une fois rentrés<sup>7</sup> sont quasiment identiques à celles des autres partants : respectivement 429 km et 421 km.

- ⇒ **L'éloignement du domicile n'impacte donc pas la perception du séjour ni les bénéfices qui en sont retirés.**
- ⇒ **Ce qui est important c'est le sentiment d'être en vacances** : quand on est fragile, on s'éloigne peu de son domicile car, en cas de problème, la proximité est rassurante mais le sentiment d'être en vacances reste le même.

## **CONCLUSION : DE LA NECESSITE DU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE PROXIMITE**

**Offrir davantage de choix de destinations pour les personnes les plus fragiles vivant dans les régions les moins touristiques** : ce n'est qu'à travers le développement d'une offre touristique répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire qu'il sera possible de répondre au plus grand nombre de situations de fragilité.

### **L'ANCV :**

- **sensibilise** donc ses partenaires professionnels du tourisme pour mobiliser des offres sur tout le territoire pour l'ensemble des programmes qu'elle déploie
- mais **alerte** également les porteurs de projet qui accompagnent les publics fragiles sur l'utilité des séjours de proximité même s'ils ne répondent pas à l'imaginaire des vacances (la mer, le soleil, le sud).

**Par exemple, le développement de séjours à la campagne, environnement que l'on trouve partout en France, attirerait forcément des seniors, en particulier sur les ailes de saisons.**

Contrairement aux idées reçues, sur les mois d'octobre, novembre et décembre, il n'y a pas de départ "massif" vers le Sud pour trouver le soleil et la chaleur : pour 19 régions sur 22 (régions de résidence des partants), les départs du 4<sup>ème</sup> trimestre sont toujours plus proches du domicile que ceux du reste de l'année.

Les seniors se déplacent moins loin (certainement par crainte des conditions climatiques du trajet voire du séjour) et partent donc davantage à la campagne qui représente 34 % des séjours du dernier trimestre vs 24 % pour les autres périodes de l'année.

Plus largement, en périodes creuses (1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres), peu d'équipements sont ouverts et, parmi eux, peu sont proposés dans le cadre du programme SEV. **Si certains professionnels du tourisme élargissaient leurs périodes d'ouverture en proposant une offre attractive (associant éventuellement des séjours thématiques : bien-être, gastronomie, culture, danse, ...), ils trouveraient sans aucun doute une nouvelle clientèle.**

<sup>5</sup> Cf dans l'annexe 2, le détail des régions faisant partie du 1/4 Nord Est de la France

<sup>6</sup> Un inconditionnel du programme SEV est un partant SEV qui cumule les caractéristiques suivantes : il est tout à fait satisfait de son séjour ET le séjour a répondu complètement à ses attentes ET il repartira certainement avec SEV ET il recommande tout à fait à ses relations de partir avec le programme SEV. Ces partants inconditionnels représentent 42 % de l'ensemble des partants avec SEV

<sup>7</sup> Ce sont les seniors qui ont répondu la modalité la plus positive ("oui beaucoup") à toutes les propositions suivantes : le séjour SEV les a motivés pour repartir en vacances ET ils se sentent en meilleure forme physique après vs avant ET le séjour leur a donné envie de sortir et de faire de nouvelles rencontres. Ils représentent 17 % de l'ensemble des partants avec SEV

**Le programme Seniors en Vacances (SEV) : qu'est-ce que c'est ?**

Ce programme développé depuis 2007 par l'ANCV offre aux personnes âgées de 60 ans ou plus (55 ans en cas de situation de handicap) l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif unique, individuels ou en groupe. Il s'appuie sur un choix de nombreuses destinations en France, à la mer, à la campagne ou à la montagne et contribue à rompre l'isolement.

**Les partants avec le programme SEV en 2014 : quelques chiffres clés :**

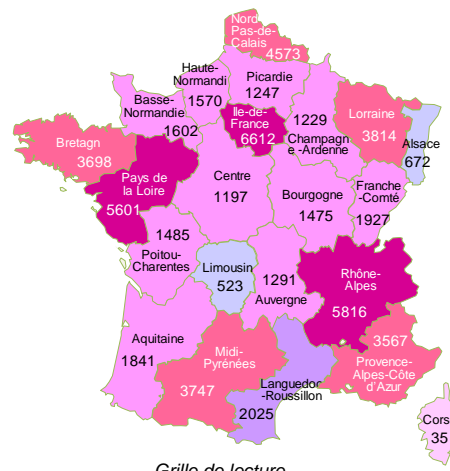
- Age moyen : 73 ans et 2 mois
- 23 % ont 80 ans et plus
- 69 % sont des femmes
- 46 % vivent seuls
- 77 % sont partis en Groupe
- 63 % sont éligibles à l'aide financière de l'ANCV

**Le nombre de partants est très différent selon les régions**

⇒ Cf carte ci-contre

Les seniors partant avec le programme SEV résident en majorité en Ile-de-France, Rhône-Alpes et Pays de la Loire.

A l'inverse, l'Alsace et le Limousin sont les deux régions qui ont le moins de partants avec le programme SEV



Grille de lecture

4573 partants avec SEV vivent dans le Nord - Pas-de-Calais

**Pour aller plus loin ...**

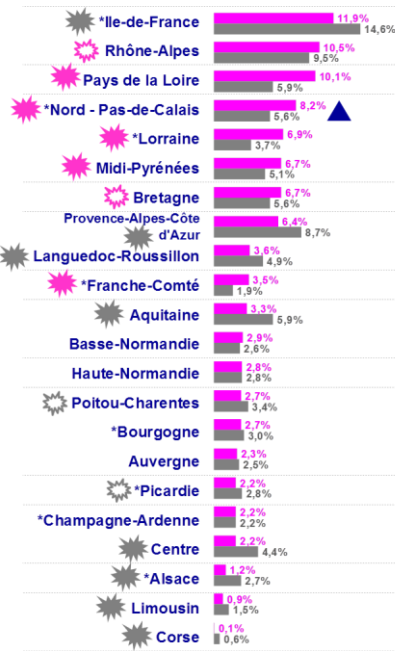
**CERTAINES REGIONS ONT UN POTENTIEL DE SENIORS "INEXPLOITE"**

On constate que la répartition des partants SEV selon leur région de résidence ne correspond pas forcément à celle de l'ensemble des 60 ans et plus vivant sur le territoire métropolitain<sup>8</sup>

Le sigle \* indique que la région est sous-représentée en partants SEV vs le nombre de 60 ans et plus qui y résident. Par exemple, l'Ile-de-France représente 14,6 % de l'ensemble des personnes de 60 ans et plus vivant en France Métropolitaine mais seulement 11,9 % des partants SEV.

C'est également le cas pour les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et PACA, des régions plutôt touristiques, mais également pour l'Alsace, le Centre, la Corse et le Limousin qui le sont moins.

A contrario, 7 régions ont proportionnellement davantage de partants SEV que de résidents de 60 ans et plus. Ce sont les Pays de la Loire, le Nord - Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, et dans une moindre mesure, Rhône-Alpes et la Bretagne soit des régions où les seniors sont très présents. Mais, cette sur-représentation en partants SEV concerne également deux régions de l'Est : la Lorraine et la Franche-Comté respectivement moyennement et peu dense en 60 ans et plus.



\* Régions du 1/4 Nord Est de la France

▲ Grille de lecture

8,2 % des partants avec SEV habitent le Nord - Pas-de-Calais

5,6 % de l'ensemble des 60 ans et plus vivant en France Métropolitaine habitent le Nord - Pas-de-Calais

<sup>8</sup> Sources : Insee, estimations de population : résultats provisoires arrêtés fin 2014 : 15,6 millions de 60 ans et + vivant en France Métropolitaine